

Cote du document:	EB/96/Rev.1
Date:	15 septembre 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil d'administration

Procès-verbal de la quatre-vingt-seizième session

Note aux Administrateurs

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Paolo Ciocca

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: p.ciocca@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-4	1
III. Décisions du Conseil d'administration	5-65	1-14
A. Adoption de l'ordre du jour	5	1
B. Politique du FIDA en matière de finance rurale	6-7	1-2
C. Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole	8	2
D. Évaluation	9-12	2
E. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	13-14	3
F. Gestion de l'environnement et développement durable – Procédures d'évaluation environnementale et sociale du FIDA	15-16	3
G. Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)	17-19	3-4
H. Ressources disponibles pour engagement	20	4
I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration pour examen	21-42	5-9
J. Propositions de don présentées au Conseil d'administration pour examen	43-47	9-11
K. Activités prévues au titre des projets	48-49	11
L. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA	50	11
M. Questions financières	51-61	11-14
N. Autres questions	62-65	14
 Annexes		
I.	Délégations à la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration	15-27
II.	Liste des documents soumis à la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration	28-30
III.	Ordre du jour	31-34

Procès-verbal de la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 29 et 30 avril 2009. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration – la première qu'il préside depuis sa nomination au poste de Président du FIDA à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs, en février 2009.
4. Après avoir souhaité la bienvenue au Conseil d'administration et à ses nouveaux membres élus par le Conseil des gouverneurs, le Président Nwanze l'informe de la nomination de Mme Gladys Urbaneja Durán, de la République bolivarienne du Venezuela, en qualité de vice-coordonnatrice pour la Liste B, et de celle de M. Pio Wennubst, représentant la Suisse, en qualité de coordonnateur adjoint pour la Liste A.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que figurant dans le document EB 2009/96/R.1/Rev.1 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/96/R.1/Rev.2) et modifié pour tenir compte des ajouts décidés par le Conseil.

B. Politique du FIDA en matière de finance rurale (point 3 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil approuve la politique du FIDA en matière de finance rurale telle qu'elle figure dans le document EB 2009/96/R.2 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/96/R.2/Rev.1). Ce document, qui fait fond sur la politique en matière de finance rurale de 2000, vient actualiser et remplacer celle-ci conformément au paragraphe 52 de la section V (Préparation, préévaluation et surveillance des projets) des Principes et critères en matière de prêts.
7. Lors de l'examen de la politique, ainsi que des observations formulées par le Bureau de l'évaluation à ce sujet (document EB 2009/96/R.2/Add.1), les Administrateurs se félicitent de son orientation stratégique, qui privilégie l'appui à la mise en place de systèmes financiers ouverts à tous et la promotion d'innovations afin de répondre aux divers besoins des ruraux pauvres. La discussion souligne l'importance cruciale des partenariats dans la mise en œuvre de cette politique et met l'accent sur les questions clés que constituent, entre autres, la promotion de l'acquisition de compétences financières de base, la garantie d'une analyse et d'une gestion des risques fiables et la bonne exploitation des zones rurales. Mettant à profit les meilleures pratiques internationales, les principes directeurs de cette politique visent à garantir que toutes les interventions de finance rurale menées par le FIDA favorisent l'accès à des services financiers diversifiés; assurent la promotion d'une large gamme d'institutions financières, de modèles et de vecteurs; appuient des approches novatrices tout en mettant l'accent sur la durabilité; favorisent les approches fondées sur le marché; et créent un environnement porteur. Les Administrateurs se félicitent également des directives générales fournies pour les interventions aux niveaux micro, macro et méso, et demandent l'ajout d'une annexe illustrant les enseignements tirés par le FIDA s'agissant de finance rurale. Des informations complémentaires sont demandées

concernant la prise de participation et les taux d'intérêt subventionnés. La politique sera mise en œuvre à travers la diffusion de directives opérationnelles appropriées (outils de décision du FIDA en matière de finance rurale et fiches techniques), le renforcement systématique des capacités internes, l'expérimentation d'instruments financiers novateurs et un suivi des résultats, facteur essentiel pour garantir que la mise en œuvre de la politique génère des résultats concrets. Ces derniers seront mesurés sur la base du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA.

C. Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (point 4 de l'ordre du jour)

8. Après avoir examiné le document EB 2009/96/R.3 et son rectificatif (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/96/R.3/Rev.1), le Conseil d'administration, en application du pouvoir qui lui est conféré en vertu de la section 2 a) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA – à savoir définir les conditions applicables au financement accordé par le Fonds –, approuve et adopte les Conditions générales applicables au financement du développement agricole, telles qu'elles figurent dans l'annexe II révisée. Celles-ci s'appliqueront à tous les accords relatifs aux projets et programmes de développement agricole soumis pour approbation au Conseil d'administration, à compter de sa quatre-vingt-dix-septième session.

D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapport du président du Comité de l'évaluation

9. Le Conseil d'administration est saisi du rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-cinquième session (document EB 2009/96/R.4), à l'occasion de laquelle le Comité s'était penché sur l'évaluation du programme de pays pour le Nigéria, l'évaluation intermédiaire du projet de sécurité alimentaire sur les hautes terres en République populaire démocratique de Corée et la politique du FIDA en matière de finance rurale. L'examen du Comité avait également porté sur la version provisoire des procédures de renouvellement du mandat et de nomination du directeur du Bureau de l'évaluation, assorties des observations formulées par le Conseiller juridique, telles que figurant en pièce jointe au document EB 2009/96/R.4.
10. De l'avis général, l'examen de ce document exige plus de temps. Il est donc convenu que le Conseil d'administration prendra note du rapport du Comité de l'évaluation, tandis que l'examen par les pairs, qui sera effectué cette année, portera aussi sur le document figurant en pièce jointe.

b) Nomination des membres du Comité de l'évaluation

11. Le Conseil d'administration examine la question de la nomination des membres du Comité de l'évaluation (document EB 2009/96/R.5) et approuve la nomination des neuf membres suivants: Canada, Irlande, Pays-Bas et Suède pour la Liste A; Indonésie et Nigéria pour la Liste B; et, au sein de la Liste C, l'Égypte – pour la période allant d'avril 2009 à décembre 2010 – et le Burkina Faso – pour la période allant de janvier 2011 à avril 2012 – pour la Sous-Liste C1; l'Inde pour la Sous-Liste C2; et pour la Sous-Liste C3, le Brésil pour la période allant d'avril 2009 à la fin d'octobre 2010 et le Mexique pour la période allant de novembre 2010 à avril 2012.
12. Par ailleurs, il est rappelé que, en vertu d'une décision adoptée lors de la soixante et unième session du Conseil d'administration, le président du Comité doit toujours impérativement appartenir à la Liste B ou C. Le nouveau Comité de l'évaluation est invité à élire son président conformément à cette décision. Le nom du nouveau président sera communiqué au Conseil d'administration lors de sa quatre-vingt-dix-septième session.

E. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 6 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (document EB 2009/96/R.6) et, conformément aux recommandations qui y sont contenues, approuve:
- a) la contribution proposée à la réduction de la dette de la République togolaise à l'égard du FIDA au 31 décembre 2008, d'un montant de 2,3 millions de DTS en valeur actuelle nette à la fin 2008, à accorder conformément aux termes de la résolution figurant dans le document EB 2009/96/R.6;
 - b) la consolidation des arriérés restants avec le rééchelonnement des remboursements sur une période triennale, avec un différé d'amortissement initial de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2009;
 - c) le paiement des arriérés sur une base semestrielle, le premier versement étant exigible le 1^{er} juin 2011. Ces versements comprendront également les intérêts échus durant la période de consolidation et correspondront à six tranches semestrielles de 538 111 EUR chacune venant à échéance aux dates suivantes: 1^{er} juin 2011; 1^{er} décembre 2011; 1^{er} juin 2012; 1^{er} décembre 2012; 1^{er} juin 2013; et 1^{er} décembre 2013.
14. Par ailleurs, les Administrateurs prennent note de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et de la participation du FIDA à cette initiative ainsi que de la requête d'appui pour l'apurement des arriérés de la République togolaise à l'égard du FIDA.

F. Gestion de l'environnement et développement durable – Procédures d'évaluation environnementale et sociale du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)

15. En application des recommandations figurant dans le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, les procédures d'évaluation environnementale et sociale du FIDA (document EB 2009/96/R.7) sont présentées au Conseil d'administration pour examen. Le Conseil félicite la direction pour le vaste processus consultatif à la base de l'élaboration des procédures, qui a également concouru à l'alignement des procédures sur le processus d'amélioration de la qualité du FIDA et les bonnes pratiques internationales s'agissant d'intégrer les questions environnementales. De plus, les membres du Conseil se disent satisfaits du séminaire informel extrêmement profitable qui a été organisé sur ce thème avant la session du Conseil. Au plan international, le Conseil incite la direction à plaider en faveur de ces questions lors de la prochaine Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.
16. Le Conseil fait observer qu'il s'agit d'un document en constante évolution et que, en tant que tel, il devait être modifié en fonction de la progression des savoirs et de l'expérience du FIDA. Certains membres du Conseil précisent qu'ils souhaitent recevoir des mises à jour ultérieures sur les faits nouveaux à cet égard.

G. Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) (point 8 de l'ordre du jour)

a) Haïti

17. Le Conseil d'administration se déclare satisfait du COSOP établi pour Haïti (document EB 2009/96/R.8) et loue en général la qualité du document ainsi que les activités du FIDA dans le pays. Les membres du Conseil se félicitent en particulier de

l'alignement de la stratégie sur les stratégies nationales, la pertinence de l'approche envisagée pour l'exécution (qui repose sur la flexibilité) dans un État fragile, les objectifs généraux et stratégiques, le ciblage du programme de pays, les propositions de coopération Sud-Sud, l'identification de domaines spécifiques dans lesquels les donateurs pourraient collaborer, et l'évaluation réaliste des risques. Ils prennent acte en outre de la priorité absolue que le FIDA accorde au renforcement des capacités par le biais d'organisations à assise communautaire. Le fait que le succès du programme de pays soit dû à la participation des ruraux pauvres à l'exécution du programme est souligné par le représentant de Haïti.

b) **Pakistan**

18. Le Conseil d'administration se déclare unanimement favorable au COSOP établi pour le Pakistan pour la période 2010-2014 (document EB 2009/96/R.9) et constate qu'il s'inscrit dans le droit fil des principales conclusions et recommandations issues de l'évaluation du programme de pays et que les deux objectifs stratégiques proposés sont adéquats. Le Conseil note que les sexes et le changement climatique sont considérés dans le COSOP comme d'importantes questions transversales et recommande que les indicateurs pertinents du cadre de gestion des résultats soient ventilés par sexe et tiennent compte des priorités dans le domaine du changement climatique. Il encourage le FIDA à continuer d'appuyer les zones défavorisées, en étroite coopération avec d'autres organismes d'aide au développement, dans un souci de coordination et de complémentarité. Le Conseil met l'accent sur l'importance de l'innovation et note que la promotion des activités novatrices restera l'une des grandes priorités lors de la conception des projets dans le futur.

c) **Soudan**

19. Le Conseil d'administration passe en revue le COSOP pour le Soudan (document EB 2009/96/R.42, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/96/R.42/Rev.1) et loue la clarté des objectifs et l'approche ciblée adoptée pour l'exécution. Lors de l'examen du document, les Administrateurs soulignent la nécessité de veiller à ce que les pauvres – femmes et hommes – des zones d'agriculture pluviale traditionnelle tirent parti des bienfaits économiques et sociaux, d'intégrer les risques liés au conflit et de promouvoir la pérennité des interventions. La division se tiendra en outre en contact avec les Administrateurs qui le souhaitent pour débattre de la question générale de l'allocation au titre du système d'allocation fondé sur la performance et déterminer si des ressources additionnelles peuvent être mobilisées au profit des "États en détresse". Des modifications visant à garantir l'exactitude factuelle du programme ont été apportées à la version révisée. La représentante des États-Unis fait remarquer que, en cas de financement ultérieur, chaque projet sera évalué dans le contexte de la législation américaine sur le vote dirigé.

H. Ressources disponibles pour engagement (point 10 de l'ordre du jour)

20. Conformément à la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA et au paragraphe III.17 de la résolution 141/XXIX/Rev.1 du Conseil des gouverneurs, et notant le déficit actuel des ressources, estimé à 76,5 millions d'USD du fait que le montant estimé des entrées nettes pour la période allant de janvier à mars 2009 se monte à 144,2 millions d'USD, que le montant des prêts et des dons soumis pour approbation est chiffré à 216,7 millions d'USD et que le montant des dons déjà approuvés s'élève à 4,0 millions d'USD, le Conseil d'administration approuve l'utilisation d'un montant additionnel à hauteur de 76,5 millions d'USD au titre du pouvoir d'engagement anticipé (document EB 2009/96/R.10 et son additif).

I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour)

21. Le Conseil prend note des informations fournies oralement concernant l'entrée en vigueur des projets et programmes déjà approuvés lors de sessions antérieures du Conseil. Un nombre restreint de projets a subi des retards d'entrée en vigueur anormalement importants, ce qui a eu un impact négatif sur le délai moyen séparant les dates d'approbation et d'entrée en vigueur. Afin de réduire ces délais, la direction s'attache tout particulièrement à la préparation des projets au niveau de l'institution dans le cadre des processus d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité.
22. Le Conseil est informé que les négociations concernant le projet d'amélioration des moyens de subsistance dans le Sud-Soudan, approuvé par le Conseil en septembre 2008 avant la conclusion des négociations, ont été menées avec succès les 3 et 4 février 2009 et qu'aucune modification importante n'a été apportée aux modalités et conditions approuvées par le Conseil.
23. S'agissant des propositions approuvées en décembre 2008 avant la conclusion des négociations, le Conseil est informé que, pour les opérations au Swaziland et dans la République bolivarienne du Venezuela, les négociations seront engagées à la mi-mai, que pour le programme devant être exécuté aux Philippines, les conditions ont été communiquées au gouvernement et le FIDA attend sa réponse, tandis que pour le projet au Kenya, l'accord de prêt a été rédigé et communiqué au gouvernement pour qu'il formule des observations.
24. Le Conseil d'administration examine les propositions de projet/programme ci-après:

a) **Afrique de l'Ouest et du Centre**

- i) *Bénin: Projet d'appui à la croissance économique rurale*

25. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/96/R.11, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Bénin un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions de droits de tirage spéciaux (6 000 000 DTS) venant à échéance le 15 mars 2049 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Bénin, au titre du CSD, un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions de droits de tirage spéciaux (6 000 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Burkina Faso: Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural*

26. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2009/96/R.12, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Burkina Faso un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (5 400 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2048 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Burkina Faso, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (5 400 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Guinée: Mémoire du Président – Projet de développement agricole durable en Guinée forestière – Modification de l'accord de prêt et réaffectation des fonds du prêt*

27. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2009/96/R.13 et approuve la modification de l'accord de prêt et la réaffectation des fonds du prêt pour le projet de développement agricole durable en Guinée forestière, en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Conseil d'administration approuve les amendements nécessaires à l'accord de prêt 589-GN afin de tenir compte de la nouvelle portée du projet et de la nouvelle approche adoptée, qui se fondent sur les conclusions des examens de la supervision directe et de l'exécution, d'un examen du portefeuille et d'une série de missions chargées de revoir la conception ainsi que de la demande officielle de modification de l'accord de prêt présentée au FIDA par le Gouvernement guinéen."

28. L'Administratrice pour les États-Unis indique que son pays souhaite que soit consignée son abstention eu égard à la modification de l'accord de prêt et à la réaffectation des fonds du prêt pour le projet de développement agricole durable en Guinée forestière, du fait des questions fiduciaires non réglées dans le pays.

iv) *Guinée: Mémoire du Président – Projet d'appui aux communautés villageoises – phase II: demande de dérogation à la règle concernant les taxes – Modification de l'accord de don*

29. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2009/96/R.14 et approuve la modification de l'accord de don pour le projet d'appui aux communautés villageoises – phase II en Guinée en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds approuve la dérogation à la règle relative aux taxes telle qu'énoncée aux articles 4.10 a) i) et 11.01 des Conditions générales applicables au financement du développement agricole pour l'accord de don du projet d'appui aux communautés villageoises – phase II à compter de la date d'entrée en vigueur de cet accord et selon les conditions et modalités qui y sont stipulées."

30. L'Administratrice pour les États-Unis indique que son pays souhaite que soit consignée son abstention eu égard à la modification de l'accord de don pour le projet d'appui aux communautés villageoises – phase II en Guinée, du fait des questions fiduciaires non réglées dans le pays.

v) *Mali: Programme de microfinance rurale*

31. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2009/96/R.15, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Mali un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions cent mille droits de tirage spéciaux (17,1 millions de DTS) venant à échéance le 15 mars 2049 ou avant cette date, assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

vi) *Mauritanie: Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières*

32. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2009/96/R.43. Il note qu'il a examiné la proposition y relative pour la première fois à sa session de décembre 2008. À l'époque, il avait reconnu qu'elle était bien conçue et visait les populations les plus démunies de Mauritanie, l'un des pays les plus pauvres du monde. Cependant, compte tenu des problèmes importants de gouvernance et de leur incidence possible sur la durabilité, il avait décidé de reporter l'examen du programme à sa quatre-vingt-seizième session, en avril 2009. La direction avait de nouveau étudié la situation en mars et noté qu'il n'y avait pas eu de changement significatif. Par conséquent, la proposition n'a pas été inscrite à l'ordre du jour.
33. La direction avait été informée par une note verbale du Gouvernement mauritanien (EB 2009/96/C.R.P.1) des derniers faits nouveaux intervenus sur le plan institutionnel et pris note également de la demande de l'Administrateur pour le Cameroun, qui est aussi le Coordonnateur de la Sous-Liste C1, visant à ce que la proposition de programme soit examinée à la présente session du Conseil. La question fait l'objet d'un vif et vaste débat, à l'issue duquel le Conseil accepte de réinscrire la proposition de programme à l'ordre du jour de la quatre-vingt-seizième session, comme le suggérait la direction.
34. Des discussions de fond s'ensuivent, au cours desquelles la validité du programme, sur le plan technique, n'est pas contestée. Un certain nombre d'Administrateurs souhaitant consulter les autorités de leur pays respectif, le Conseil décide de reporter l'examen de la proposition de programme à sa quatre-vingt-dix-septième session, en septembre 2009.

b) **Afrique orientale et australe**

i) *Burundi: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles*

35. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/96/R.16, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don dans le contexte du Cadre pour la soutenabilité de la dette, libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (9 300 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes sur le fond aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Éthiopie: Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles*

36. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/96/R.17, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (4 400 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} novembre 2048 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (4 400 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *Maurice: Mémoire du Président – Programme de diversification rurale – Report des dates d'achèvement et de clôture*

37. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2009/96/R.18, et approuve le report des dates d'achèvement et de clôture du programme de diversification rurale à Maurice jusqu'au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2011 respectivement.

- iv) *Ouganda: Mémoire du Président – Projet de développement de la production d'huile végétale – Modification de l'accord de prêt*

38. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2009/96/R.19, et approuve le report des dates d'achèvement et de clôture du projet de développement de la production d'huile végétale, passant désormais respectivement du 30 septembre 2009 au 31 décembre 2011 et du 31 mars 2010 au 30 juin 2012.

c) **Asie et Pacifique**

- i) *Afghanistan: Programme d'appui à la microfinance rurale et au secteur de l'élevage*

39. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2009/96/R.20, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République islamique d'Afghanistan un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions de droits de tirage spéciaux (16 000 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Chine: Projet de relèvement de l'agriculture après le séisme au Sichuan*

40. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/96/R.21, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire de Chine un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-neuf millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (19 400 000 DTS) venant à échéance le 15 juin 2029 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence tel que déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à un million de droits de tirage spéciaux (1 000 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *Inde: Programme de convergence des interventions agricoles dans les zones défavorisées du Maharashtra*

41. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2009/96/R.22, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-six millions huit cent vingt mille droits de tirage spéciaux (26 820 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2048 ou avant cette date. Il sera assorti d'une commission de service de trois quarts de

point (0,75%) l'an et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Inde un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à six cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (670 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

République dominicaine: Projet de développement en faveur des organisations économiques des populations rurales pauvres de la région frontalière

42. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2009/96/R.23, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République dominicaine un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 450 000 DTS) avec un délai de remboursement de 18 ans à partir de la date d'entrée en vigueur. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport soumis au Conseil d'administration."

J. Propositions de don présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour)

43. S'agissant du don approuvé par le Conseil à sa quatre-vingt-quatorzième session en faveur de la Commission de l'agriculture familiale (REAF) du Marché commun du Sud (MERCOSUR), destiné à financer la consolidation institutionnelle de la REAF, le Conseil est informé que le prestataire de services n'est plus le Programme des Nations Unies pour le développement mais le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

a) **Propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI**

44. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2009/96/R.24 et, en adoptant la résolution suivante, approuve deux propositions de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI):

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration des moyens d'existence des petits paysans et des femmes rurales grâce au développement de la production et des exportations de cachemire, laine et mohair, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA) à l'appui d'un programme d'une durée de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration des moyens d'existence des petits riziculteurs pauvres d'Asie du Sud et du Sud-Est et de lutte contre la pauvreté dans le cadre du Consortium de recherche sur la riziculture en environnement défavorable (CURE), accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) à l'appui

d'un programme d'une durée de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

45. Sur la base de la législation des États-Unis qui exige de voter systématiquement contre toute aide des institutions financières internationales en faveur de l'Iran, l'Administratrice pour les États-Unis fait part de son opposition à la proposition de don au Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA) et demande que cette opposition soit consignée dans le procès-verbal de la présente session.

b) **Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI**

46. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2009/96/R.25 et, en adoptant la résolution suivante, approuve cinq propositions de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI):

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement du poids des organisations rurales dans la concertation sur les politiques en Amérique du Sud, accordera un don de quatre cent seize mille dollars des États-Unis (416 000 USD) à l'Instance de coordination des producteurs familiaux (COPROFAM) du MERCOSUR, à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le hub rural: appui au développement rural et à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de développement de l'aviculture familiale, accordera un don ne dépassant pas six cent mille dollars des États-Unis (600 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme sur l'accès aux connaissances dans les zones rurales interconnectées – Phase II (KariaNet II), accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), à l'appui d'un programme de trois ans et six mois. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme relatif aux moyens de subsistance et aux services fournis par l'écosystème dans l'Himalaya: améliorer la capacité d'adaptation et la résistance des pauvres au changement climatique et aux évolutions socioéconomiques, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD), à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

c) **Don au titre du guichet-pays spécifique à l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) pour l'appui à la recherche agricole au profit de l'adaptation au changement climatique au Bangladesh**

47. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2009/96/R.26 et approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie l'appui à la recherche agricole au profit de l'adaptation au changement climatique au Bangladesh, accordera un don ne dépassant pas sept cent mille dollars des États-Unis (700 000 USD) à l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) à l'appui d'un projet d'une durée de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

K. Activités prévues au titre des projets (point 12 de l'ordre du jour)

48. Le Comité passe en revue le document portant sur les activités prévues au titre des projets 2009-2010 (document EB 2009/96/R.27) et prend note des renseignements fournis sur les COSOP devant être entrepris et/ou achevés en 2009, y compris les projets devant être placés dans la réserve au titre de COSOP, ainsi que sur les projets/programmes devant être soumis au Conseil en 2009-2010. Il est indiqué au Conseil que des notes d'information de deux pages concernant les projets/programmes prévus pour septembre 2009 sont disponibles sur le site web du FIDA.
49. Les procédures d'examen des COSOP et des projets/programmes ainsi que les délais correspondants font l'objet de longues discussions. La direction s'engage à poursuivre le débat à ce sujet, en vue d'améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.

L. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA (point 13 de l'ordre du jour)

50. Le Conseil d'administration prend note des renseignements figurant dans le document EB 2009/96/R.28 sur le bilan des activités de gestion des risques au FIDA, lequel a été examiné également par le Comité d'audit à sa cent quatrième réunion. Les activités entreprises en 2008 comprennent notamment l'élaboration d'une politique de gestion des risques du FIDA, l'examen des activités de gestion des risques des départements et divisions en ce qui concerne les processus et objectifs stratégiques prioritaires de l'institution, ainsi que la préparation d'une ébauche du programme de travail pour 2009.

M. Questions financières (point 14 de l'ordre du jour)

a) **Huitième reconstitution des ressources du FIDA**

i) *Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA*

51. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2009/96/R.29) et prend note de l'adoption de la résolution 154/XXXII par le Conseil des gouverneurs. Les membres du Conseil sont instamment priés d'annoncer leur contribution dans les meilleurs délais et avant le 19 août 2009, pour faire en sorte que l'objectif fixé pour la huitième reconstitution, à savoir 1,2 milliard d'USD, soit atteint. Il faut que le montant total des annonces de contribution représente 85% de la cible, soit 1,02 milliard d'USD, alors que celles reçues à ce jour se montent à 945 millions d'USD.

ii) *Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA*

52. Le Conseil d'administration prend note des renseignements fournis (document EB 2009/96/R.30) au sujet des annonces de contribution et des contributions versées par les États membres au titre de la huitième reconstitution des ressources du FIDA au 17 avril 2009. Les contributions annoncées se montent à 945 millions d'USD, tandis que les instruments de contribution déposés et les versements non assortis du dépôt d'un instrument de contribution s'élèvent à 23,4 millions d'USD, soit 2,48% du montant total des contributions annoncées.

b) **Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA**

53. Le Conseil examine le document EB 2009/96/R.31 et entend la mise à jour présentée verbalement. Les Administrateurs notent que les paiements reçus au titre de la septième reconstitution des ressources du FIDA s'élèvent au total à 525 millions d'USD, ou encore 81% des annonces de contribution.

c) **Portefeuille de placements du FIDA**

i) *Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2008*

54. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2008 (document EB 2009/96/R.32). Les Administrateurs notent que le produit total des placements en 2008 se chiffre à l'équivalent de 126,6 millions d'USD, soit un taux de rendement net de 5,41%, ce qui est largement supérieur à l'objectif annuel de 3,5%.

ii) *Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre 2009*

55. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre 2009 (document EB 2009/96/R.33). Au premier trimestre de 2009, le produit net des placements s'est élevé à l'équivalent de 30,4 millions d'USD, ce qui correspond à un taux de rendement net de 1,38% pour la période. Il est noté que les projections du marché actuelles concernant les titres à taux fixe de grande qualité n'incitent guère à l'optimisme eu égard aux résultats d'ensemble du portefeuille de placements pour 2009. Un examen tactique des directives relatives aux placements a par conséquent été engagé, dans un souci essentiellement de sécurité et de liquidité.

d) **Paiements au titre du principal, des intérêts et des commissions de service**

i) *Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service*

56. Lors de l'examen du rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (document EB 2009/96/R.34), le Conseil note que, au 31 décembre 2008, le montant des arriérés avait diminué de 400 000 USD, soit une légère baisse par rapport à 2007. Les Administrateurs accueillent avec satisfaction l'information selon laquelle, au cours des derniers mois, plusieurs emprunteurs ont réglé pour 4,6 millions d'USD d'arriérés.

ii) *Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions nettes de service non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette.*

57. Le Conseil d'administration examine le montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions nettes de service non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) (document EB 2009/96/R.35). En 2008 – deuxième année d'exécution du CSD – 11 projets, programmes et dons-pays ont été approuvés au titre du CSD, d'un montant total de 112,5 millions d'USD, soit 18% de l'ensemble du programme de travail pour l'année, tandis que le montant cumulé des paiements au titre du règlement des intérêts et commissions de service nets non perçus s'élèvent à 12 800 DTS à la fin de 2008.

e) **Besoins de financement au titre du trentième tirage sur les contributions des États membres en 2009**

58. Le Conseil d'administration examine les besoins de financement au titre du trentième tirage sur les contributions des États membres en 2009 (document EB 2009/96/R.36) et adopte la décision ci-après:

"Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage du solde restant des contributions à la septième reconstitution en mai 2009 afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2009, ou comme stipulé dans les accords individuels avec des États membres. Au cas où les besoins de décaissement en 2009 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart sera couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence."

f) **Rapport du Comité d'audit**

59. Le Conseil d'administration examine le rapport du Comité d'audit sur sa cent quatrième réunion (document EB 2009/96/R.37), tenue le 2 avril 2009, au cours de laquelle le Comité a passé en revue les états financiers consolidés du FIDA pour 2008 et recommandé leur approbation par le Conseil. Entérinant le rapport du Comité, le Conseil approuve également le montant des honoraires du Commissaire aux comptes, à savoir 160 000 EUR, pour la vérification des états financiers consolidés du FIDA pour 2009. Le Conseil prend note des progrès accomplis par le Comité en ce qui concerne l'examen du projet de mandat et de règlement intérieur révisés et la décision d'étudier plus avant la nouvelle composition du Comité.

g) **États financiers vérifiés du FIDA pour 2008**

60. Le Conseil d'administration examine les états financiers vérifiés du FIDA pour 2008 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes à ce sujet (document EB 2009/96/R.38/Rev.1 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2009/96/R.38/Rev.2). Conformément à la recommandation formulée par le Comité d'audit, le Conseil d'administration approuve la décision ci-après:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du Fonds pour 2008 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa trente-troisième session en février 2010, pour approbation."

h) **Nomination des membres du Comité d'audit**

61. Le Conseil d'administration examine la question de la nomination des membres du Comité d'audit (document EB 2009/96/R.39) et approuve la nomination des neuf membres ci-après pour le représenter au sein dudit comité: Liste A: Autriche, États-Unis, Italie et Japon; Liste B: Algérie et Venezuela (République bolivarienne du); et Liste C: Sous-Liste C1: Angola pour la période allant d'avril 2009 à décembre 2010 et Cameroun pour la période allant de janvier 2011 à avril 2012; Sous-Liste C2:

Chine; et Sous-Liste C3: Argentine. Le nom du nouveau président du Comité sera communiqué au Conseil d'administration lors de sa quatre-vingt-dix-septième session.

N. Autres questions (point 15 de l'ordre du jour)

a) Collaboration entre la FAO, le PAM, et le FIDA pour les processus administratifs et opérationnels et accueil par le FIDA du secrétariat de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire

62. Le Conseil d'administration prend note des renseignements fournis sur la coopération entre les organisations ayant leur siège à Rome dans les domaines de l'administration et de l'harmonisation des processus opérationnels (document EB 2009/96/R.40). Les Administrateurs notent en outre qu'un rapport sur les orientations stratégiques de la collaboration dans le futur sera présenté au Conseil à sa session de septembre 2009.

63. À la demande d'un certain nombre d'Administrateurs et comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour, un rapport verbal est aussi fait sur l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, et plus précisément sur la mise en place d'un mécanisme de coordination du financement et le rôle du FIDA. De nombreux membres du Conseil expriment le souhait d'être davantage consultés à ce sujet et demandent des précisions sur la manière dont le mécanisme envisagé fonctionnerait avec les institutions multilatérales et bilatérales existantes. Il est décidé que cette question sera inscrite à l'ordre du jour de la session du Conseil qui se tiendra en septembre 2009.

b) Calendrier des réunions des organes directeurs et autres de la FAO, du FIDA et du PAM, 2009-2010

64. Le Conseil d'administration examine la version actualisée du calendrier des réunions des organes directeurs et autres des trois organisations ayant leur siège à Rome pour 2009-2010 (document EB 2009/96/R.41) et approuve le changement des dates prévues pour la session de septembre 2009 du Conseil d'administration du FIDA, laquelle est désormais fixée aux 14 et 15 septembre 2009.

c) Informations relatives au Comité de la sécurité alimentaire mondiale

65. À la demande de l'Administratrice pour l'Argentine, le Conseil tient des discussions au sujet des changements qui touchent actuellement le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Document:	<u>EB 2009/96/INF.8/Rev.1</u>
Date:	<u>30 April 2009</u>
Distribution:	<u>Restricted</u>
Original:	<u>Arabic/English</u> <u>French/Spanish</u>



Enabling poor rural people
to overcome poverty

**Delegations at the
Ninety-sixth session of the
Executive Board**

**Délégations à la
quatre-vingt-seizième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el
96º período de sesiones de la
Junta Ejecutiva**

Executive Board — Ninety-sixth Session
Rome, 29-30 April 2009

For: **Information**

ALGERIA

Executive Board Director

Mohamed Larbi GHANEM
Chef de division de l'organisation de
la planification et des programmes
Ministère des finances
Alger

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Executive Board Director

María del Carmen SQUEFF
Consejero
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

Agustín ZIMMERMANN
Tercer Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

AUSTRIA

Executive Board Director

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BELGIUM

Hugo VERBIST
Conseiller
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique auprès
du FIDA
Rome

BRAZIL

Carlos Eduardo LAMPERT COSTA
Deputy Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Felipe HADDOCK LOBO GOULART
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

BURKINA FASO

Sophie SOW
Ambassadeur
Représentant permanent
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

Lompo JAMANO
Attaché
Représentant permanent adjoint
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

CAMEROON

Executive Board Director

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CANADA

Kent VACHON
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CHINA

Executive Board Director

WANG Zhongjing
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

LI Rui
Deputy Director
International Department
Ministry of Finance
Beijing

ZHANG Yansong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

GAO Peng
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ZHANG Lei
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Executive Board Director

Jeanineke Dahl KRISTENSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Line Lassen KASPERSEN
Attaché
Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Executive Board Director

Abdel Aziz MOHAMED HOSNI
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Claude TORRE
Agence française de
développement (AFD)
Chargé de mission à la
Représentation permanente
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

Jean-François CHARPENTIER
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Executive Board Director

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Heike KUHN
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Katharina VON WEDEMEYER
Member of the
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GUATEMALA

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

María Isabel NÖLCK BERGER
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Ramalingam PARASURAM
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

INDONESIA

Executive Board Director

Hasanuddin IBRAHIM
Secretary-General
Department of Agriculture
Jakarta

Mohamad OEMAR
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Purnomo Ahmad CHANDRA
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Siti Nugraha MAULUDIAH
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

INDONESIA (cont'd)

Erizal SODIKIN
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

Pamela FADHILAH
 Deputy Head of Bureau on
 United Nations Issues for
 Food and Agriculture
 International Cooperation Bureau
 Department of Agriculture
 Jakarta

Yan PITER PANGARIBUAN
 Deputy Director
 Multilateral Financing I
 National Development Planning
 Agency (BAPPENAS)
 Jakarta

Hartyo HARKOMOYO
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

IRELAND

Executive Board Director

Ben SIDDLE
 Development Specialist
 Hunger Task Team
 Irish Aid
 Department of Foreign Affairs
 Dublin

ITALY

Executive Board Director

Giorgio LECCESI
 Director
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

ITALY (cont'd)

Grazia CAMPA
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

JAPAN

Executive Board Director

Kazumasa SHIOYA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Toshitaka NAKANO
Second Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Mustafa Ebrahim BUSHIHRI
Assistant Regional Manager
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Executive Board Director

Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Executive Board Director

A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Sanne HELDERMAN
Policy Adviser
Co-ordination and Institutional
Affairs Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Marjolein GEUSEBROEK
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Executive Board Director

Yaya O. OLANIRAN
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Executive Board Director

Arne B. HØNNINGSTAD
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Kirsten BJØRU
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

QATAR

Mohamed Ebrahim M.Q. AL-QAYED
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the State of Qatar to IFAD
Rome

REPUBLIC OF KOREA

Executive Board Director

SEO Hae-dong
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Executive Board Director

Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Angel OROZCO GÓMEZ
Agregado
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

María Isabel DUQUE RODRÍGUEZ
Técnica
Embajada de España
(Oficina de los Representantes Permanentes
Adjunto y Alternos)
Roma

SWEDEN

Executive Board Director

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

SWITZERLAND

Executive Board Director

Pio WENNUBST
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

TURKEY

Executive Board Director

Vedat MIRMAHMUTOGULLARI
Under-Secretary
Ministry of Agriculture and
Rural Affairs
Ankara

Fazil DÜSÜNCELI
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of Turkey to IFAD
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Officer
Investment Department
Ministry of Finance and Industry
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Executive Board Director

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Executive Board Director

Elizabeth H. MORRIS
Acting Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Priya GANDHI
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Manuel CLAROS OVIEDO
Segundo Secretario
Representación Permanente de
la República Bolivariana
de Venezuela
Roma

**OBSERVER
OBERVATEUR
OBSERVADOR**

LEBANON

Observer

Adel CORTAS
Conseiller du Ministre de
l'agriculture de la
République libanaise
Ministère de l'agriculture
Beyrouth

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session

Document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2009/96/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2009/96/R.1/Rev.1/Add.1		Programme des activités
EB 2009/96/R.2 + Add.1	3	Politique du FIDA en matière de finance rurale
EB 2009/96/R.3 + Corr.1	4	Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole
EB 2009/96/R.4	5 a)	Rapport du président sur la cinquante-cinquième session du Comité de l'évaluation
EB 2009/96/R.5	5 b)	Nomination des membres du Comité de l'évaluation
EB 2009/96/R.6	6	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés – Proposition pour la République togolaise et rapport de situation
EB 2009/96/R.7	7	Gestion de l'environnement et développement durable – Procédures d'évaluation environnementale et sociale du FIDA
EB 2009/96/R.8	8 a)	Haïti: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2009/96/R.9	8 b)	Pakistan: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2009/96/R.42	8 c)	Soudan: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2009/96/R.10 + Add.1	9	Ressources disponibles pour engagement
EB 2009/96/R.11 + Add.1 + Sup.1	10 a) i)	Bénin: Projet d'appui à la croissance économique rurale
EB 2009/96/R.12 + Add.1 + Sup.1	10 a) ii)	Burkina Faso: Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural
EB 2009/96/R.13	10 a) iii)	Guinée: Mémoire du Président: Projet de développement agricole durable en Guinée forestière (prêt n° 589-GN) – Modification de l'accord de prêt et réaffectation des fonds du prêt
EB 2009/96/R.14	10 a) iv)	Guinée: Mémoire du Président: Projet d'appui aux communautés villageoises – phase II: demande de dérogation à la règle concernant les taxes – Modification de l'accord de don
EB 2009/96/R.15 + Add.1 + Sup.1	10 a) v)	Mali: Programme de microfinance rurale
EB 2009/96/R.43 + C.R.P.1	10 a) vi)	Mauritanie: Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières
EB 2009/96/R.16 + Add.1	10 b) i)	Burundi: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles

EB 2009/96/R.17 + Add.1 + Sup.1	10 b) ii)	Éthiopie: Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles
EB 2009/96/R.18	10 b) iii)	Maurice: Mémoire du Président: Programme de diversification rurale – Report des dates d'achèvement et de clôture
EB 2009/96/R.19	10 b) iv)	Ouganda: Mémoire du Président: Projet de développement de la production d'huile végétale – Modification de l'accord de prêt
EB 2009/96/R.20 + Add.1 + Sup.1	10 c) i)	Afghanistan: Programme d'appui à la microfinance rurale et au secteur de l'élevage
EB 2009/96/R.21 + Add.1 + Sup.1	10 c) ii)	Chine: Projet de relèvement de l'agriculture après le séisme au Sichuan
EB 2009/96/R.22 + Add.1 + Sup.1	10 c) iii)	Inde: Projet de convergence des interventions agricoles dans les zones défavorisées du Maharashtra
EB 2009/96/R.23 + Add.1 + Sup.1	10 d)	République dominicaine: Projet de développement en faveur des organisations économiques des populations rurales pauvres de la région frontalière
EB 2009/96/R.24	11 a)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2009/96/R.25	11 b)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2009/96/R.26	11 c)	Don au titre du guichet-pays spécifique à l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) pour l'appui à la recherche agricole au profit de l'adaptation au changement climatique au Bangladesh
EB 2009/96/R.27	12	Activités prévues au titre des projets 2009-2010
EB 2009/96/R.28	13	Rapport annuel sur les activités de gestion des FIDA
EB 2009/96/R.29	14 a) i)	Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2009/96/R.30	14 a) ii)	Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2009/96/R.31	14 b)	Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2009/96/R.32	14 c) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA 2008
EB 2009/96/R.33	14 c) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA premier trimestre 2009

EB 2009/96/R.34	14 d) i)	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2009/96/R.35	14 d) ii)	Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions nettes de service non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2009/96/R.36	14 e)	Besoins de financement au titre du trentième tirage sur les contributions des États membres en 2009
EB 2009/96/R.37	14 f)	Rapport du Comité d'audit
EB 2009/96/R.38/Rev.1 + Add.1	14 g)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2008
EB 2009/96/R.39	14 h)	Nomination des membres du Comité d'audit
EB 2009/96/R.40	15 a)	Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les processus administratifs et opérationnels
EB 2009/96/R.41	15 b)	Calendrier des réunions des organes directeurs et autres de la FAO, du FIDA et du PAM, 2009-2010
EB 2009/96/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration
EB 2009/96/INF.2		République du Rwanda: Mise en œuvre du deuxième cycle du projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara au titre du mécanisme flexible de financement
EB 2009/96/INF.3		Dons 2008 au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président
EB 2009/96/INF.4		État d'avancement de la mise en œuvre, par le FIDA, de l'examen triennal complet des activités opérationnelles
EB 2009/96/INF.5		Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs
EB 2009/96/INF.6		Liste des documents pour la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration
EB 2009/96/INF.7		Composition des groupes de travail du Conseil d'administration
EB 2009/96/INF.10*		Décisions et délibérations du Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session

* Document communiqué en anglais seulement

Document:	<u>EB 2009/96/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>29 avril 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Conseil d'administration — Quatre-vingt-seizième session
Rome, 29-30 avril 2009

Pour: **Approbation**

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Politique du FIDA en matière de finance rurale
4. Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole
5. Évaluation
 - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation
 - b) Nomination des membres du Comité de l'évaluation
6. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
7. Gestion de l'environnement et développement durable: Procédures d'évaluation environnementale et sociale du FIDA
8. Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
 - a) Haïti
 - b) Pakistan
 - c) Soudan
9. Ressources disponibles pour engagement
10. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Bénin: Projet d'appui à la croissance économique rurale
 - ii) Burkina Faso: Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural
 - iii) Guinée: Mémoire du Président: Projet de développement agricole durable en Guinée forestière – Modification de l'accord de prêt et réaffectation des fonds du prêt
 - iv) Guinée: Mémoire du Président: Projet d'appui aux communautés villageoises – phase II: demande de dérogation à la règle concernant les taxes – Modification de l'accord de don
 - v) Mali: Programme de microfinance rurale
 - vi) Mauritanie: Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Burundi: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles
 - ii) Éthiopie: Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles
 - iii) Maurice: Mémoire du Président: Programme de diversification rurale – Report des dates d'achèvement et de clôture
 - iv) Ouganda: Mémoire du Président: Projet de développement de la production d'huile végétale – Modification de l'accord de prêt

- c) Asie et Pacifique
 - i) Afghanistan: Programme d'appui à la microfinance rurale et au secteur de l'élevage
 - ii) Chine: Projet de relèvement de l'agriculture après le séisme au Sichuan
 - iii) Inde: Programme de convergence des interventions agricoles dans les zones défavorisées du Maharashtra
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - République dominicaine: Projet de développement en faveur des organisations économiques des populations rurales pauvres de la région frontalière
11. Propositions de don présentées au Conseil d'administration pour examen
- a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don au titre du guichet-pays spécifique à l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) pour l'appui à la recherche agricole au profit de l'adaptation au changement climatique au Bangladesh
12. Activités prévues au titre des projets
13. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA
14. Questions financières
- a) Huitième reconstitution des ressources du FIDA
 - i) Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - c) Portefeuille de placements du FIDA
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2008
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 2009
 - d) Paiements au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
 - i) Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
 - ii) Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions nettes de service non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
 - e) Besoins de financement au titre du trentième tirage sur les contributions des États membres en 2009
 - f) Rapport du Comité d'audit

- g) États financiers vérifiés du FIDA pour 2008
 - h) Nomination des membres du Comité d'audit
15. Autres questions
- a) Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les processus administratifs et opérationnels et accueil par le FIDA du secrétariat de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire
 - b) Calendrier des réunions des organes directeurs et autres de la FAO, du FIDA et du PAM, 2009-2010
 - c) Informations relatives au Comité de la sécurité alimentaire mondiale

